

**AVEC PRIERE DE RESTITUER
A LA NONCIATURE APOSTOLIQUE**

QUESTIONNAIRE

Exposer quelles sont vos relations avec le candidat et indiquer depuis combien de temps vous le connaissez.

1. **Traits personnels** : Aspect physique, santé, résistance au travail, notes concernant sa famille, spécialement d'éventuelles manifestations de maladies héréditaires.
2. **Qualités humaines** : capacités intellectuelles, spéculatives et pratiques ; tempérament et caractère, équilibre ; sérénité de jugement ; sens des responsabilités.
3. **Formation humaine, chrétienne et sacerdotale** : Profession et expression des vertus humaines, chrétiennes et sacerdotales (*prudence, justice, droiture, loyauté, sobriété, foi, espérance, charité, obéissance, humilité, piété : célébration quotidienne de l'Eucharistie et de la Liturgie des Heures, dévotion mariale*).
4. **Comportement** : Conduite morale ; relation avec les personnes et notamment dans l'exercice du ministère sacerdotal ; capacité d'établir des relations d'amitié ; rapport avec les autorités de l'Etat (*respect et autonomie*).
5. **Préparation culturelle** : Compétence concernant les sciences ecclésiastiques - se tient-il au courant ? - culture générale ; connaissance des problèmes de notre temps et sensibilité à leur sujet ; éventuelle connaissance des langues étrangères ; publications de livres ou d'articles dignes de remarque.
6. **Orthodoxie** : Adhésion convaincue et loyale à la Doctrine et au Magistère de l'Eglise ? En particulier : attitude du candidat vis-à-vis des documents du Saint-Siège sur le sacerdoce ministériel, l'ordination sacerdotale des femmes, le mariage, l'éthique sexuelle et la justice sociale. Fidélité à la tradition véritable de l'Eglise, engagement aussi dans l'authentique renouveau promu par le Concile Vatican II et par les enseignements subséquents des pontifes.
7. **Discipline** : Fidélité et docilité au Saint-Père, au Siège Apostolique, à la Hiérarchie, estime et acceptation du célibat sacerdotal tel qu'il est proposé par le Magistère ecclésiastique ; respect et observance des normes générales et particulières sur l'exercice du culte divin et sur le port de l'habit ecclésiastique.

↪ Merci de tourner la page

8. **Aptitudes et expérience pastorales** : Capacité, expériences et résultats obtenus dans le ministère pastoral : évangélisation et catéchèse ; prédication et enseignement (*préparation, aptitude à parler en public*) ; pastorale sacramentelle et liturgique (*particulièrement dans l'administration du sacrement de Pénitence et dans la célébration de l'Eucharistie*) ; pastorale des vocations ; engagement en faveur des missions et esprit oecuménique ; formation des laïcs à l'apostolat (*famille, jeunes, promotion et défense des droits de l'homme, monde du travail, de la culture, de l'information*) ; promotion humaine et action sociale avec une particulière attention aux pauvres et aux marginaux.
 9. **Dons de gouvernement** : Esprit de paternité, de service, d'initiative ; capacité de guider, de dialoguer, de susciter et accepter la collaboration ; dons d'analyse et de programmation, de décision et de mise en œuvre ; capacité d'orienter et de suivre le travail d'ensemble, estime pour le rôle et la collaboration des religieux et des laïcs (*hommes et femmes*) et pour un juste partage des responsabilités, intérêt pour les problèmes de l'Eglise universelle et locale.
 10. **Capacité administrative** : Respect et bon usage des biens de l'Eglise ; capacité et pratique dans l'administration de ces biens ; sens de la justice et esprit de détachement ; disposition à chercher la collaboration d'experts en la matière.
 11. **Estime publique** : De la part des confrères, du peuple chrétien et des autorités.
 12. **Jugement d'ensemble sur la personnalité du candidat et sur son aptitude à l'épiscopat** : Indiquer dans l'affirmative, s'il est plus apté à exercer le ministère épiscopal comme Evêque résidentiel ou auxiliaire et pour quel genre de diocèse il semblerait plus indiqué (*urbain, industriel, rural, important, moyen, petit*).
- ⇒ **Autres informations éventuelles**

Vous êtes prié enfin d'indiquer les noms, adresses et qualités d'autres personnes (prêtres, religieux, religieuses et laïcs), dignes de foi en raison de leur discernement, de leur sûreté de jugement et de leur discrétion, qui connaissent bien le candidat).